

AVIS CFDT SUR LE PROJET GRAND ROANNE

GROUPE LOIRE

30 MAI 2018

Une nouvelle fois le groupe Loire est à l'honneur avec le projet grand Roanne. Ce dernier est axé sur 2 points essentiels les fermetures des agences de St Just en Chevalet et de Roanne Mulsant d'une part, et la création d'une maison des professionnels à Roanne Jean Jaurès d'autre part.

Fermeture de l'agence de St Just En Chevalet

Pour faire un peu d'histoire, il y a 2 ans à peine, la direction de groupe nous affirmait que cette agence n'avait pas le poids qu'elle méritait et que la nouvelle organisation retenue, à savoir une amplitude d'ouverture à la clientèle plus large, lui permettrait de regagner sa place.

Malgré les efforts des salariés pour dynamiser l'activité, la création de PNB et les faibles charges vous décidez aujourd'hui de fermer cette agence. Quelle image pensez-vous renvoyer aux habitants de la ville alors même que tous les concurrents sont présents sur la place ? Pensez-vous sérieusement que nos clients fassent le déplacement jusqu'à Roanne ?

Pour les élus Cfdt la réponse est non et nous craignons que l'erreur faite avec la fermeture sur ce même secteur de l'agence de Chauffailles ne se reproduise avec les conséquences que nous connaissons tous et que vous avez reconnu, l'attrition d'une très grande majorité de nos clients.

Fermeture de l'agence de Roanne Mulsant

Mulsant, est devenue la vitrine du secteur sur la clientèle PL avec la création du pôle prof lib impliquant travaux, investissement des conseillers et mise en avant de la proximité avec cette clientèle que nous choyons tant. Mais au-delà de la clientèle PL, les clients de cette agence et ceux du secteur y sont attachés, le flux, la volumétrie de traitement des remises chèques, l'utilisation des distributeurs et les résultats commerciaux de cette dernière nous le démontrent.

Aujourd'hui vous décidez néanmoins de fermer cette agence et nous regrettons que vous n'ayez pas fait le choix de la conserver en bureau express en permettant ainsi de conserver la proximité avec nos clients.

Création du pôle professionnel / Transformation de l'agence de Roanne Jean Jaurès

Cette création est la résultante du rapatriement des CAPL de Roanne Mulsant. Si elle nous paraît cohérente dans sa philosophie avec le renforcement des synergies et le partage des compétences, nous espérons cependant que son existence sera plus pérenne que celles des deux « pôles professions libérales » créés sur le groupe.

Concernant la transformation de l'agence : si elle est attendue, nous n'avons dans le dossier aucun élément précis sur les travaux, leur coût et le calendrier prévisionnel. Nous notons que les travaux doivent être réalisés avant l'arrivée des salariés de l'agence de Roanne Mulsant.

Nous vous demandons que pour l'ensemble des salariés impactés par le projet, un entretien RH ait lieu, que le choix du collaborateur soit respecté, que les IC soient maintenues et que la communication dispensée aux salariés et aux clients soit faite en temps et en heure afin de ne pas générer de mécontentement additionnel.

Pour les élus CFDT, une nouvelle fois, vous n'avez pas laissé le temps aux projets précédents de démontrer leur efficacité. De plus vous réduisez de façon significative le nombre d'agences rattachées à ce territoire avant même qu'il ne soit créé. Sur ces éléments les élus CFDT rendent un avis défavorable sur le projet du Grand Roanne.